

Recommandations de la commission de l'aménagement et de l'environnement et du Parti socialiste liées à la proposition du Conseil administratif du 5 février 2020 sur demande du Département du territoire (DT), en vue de:

- l'adoption du projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 30 134 «Cité de la musique» situé au Petit-Saconnex à proximité immédiate de la place des Nations;**
- l'adoption du projet de modification des limites de zones (MZ) N° 30 159 situé au Petit-Saconnex entre la route de Ferney et l'avenue de la Paix;**
- la constitution de servitudes de passage à pied et grevant en charge les futures parcelles du PLQ N° 30 134, en faveur de la Ville de Genève.**

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du
6 octobre 2020 dans le rapport PR-1395 A)

La commission de l'aménagement et de l'environnement recommande l'emploi le plus possible de matériaux recyclés (par exemple béton recyclé, bois).

Le Conseil municipal recommande que la Ville de Genève ne participe pas au budget de fonctionnement artistique et technique de la Cité de la musique.

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de renforcer le soutien de la Ville aux musiques actuelles de création, notamment dans les conditions de mise à disposition de salles municipales.